

FINANCES – EXERCICE 2024 – BUDGET ANNEXE
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 24-034

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 3 juin à 14h00, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le mardi 21 mai 2023.

<p>Nombre de membres en exercice :17</p> <p>Présents : 11</p> <p>Votants :11</p>	<p>Présents : Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Maria-José POMBAL, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD, Mr Alain DELEVALLEE.</p> <p>Excusés : Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mme Sylviane LIENARD, Mr Marc DERASSE, Mme Brigitte BRACQ.</p> <p>Procurations :</p> <p>Secrétaire de séance : Blandine LASSERON.</p>
--	--

Objet : Après examen et à l'unanimité, le Conseil d'Administration adopte le Budget Supplémentaire 2024 du Budget Annexe SSIAD.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
012/64131	rémunération	20 000,00	002/002	excédent section reporté (N-1)	58 953,92
012/64511	URSSAF	2 500,00	002/002	excédent section reporté (N-2)	176 350,63
012/64513	caisses de retraite	6 000,00	017/7311121	forfait global soins	-176 350,63
016/6188	autres frais divers	30 453,92			
	TOTAL	58 953,92		TOTAL	58 953,92
INVESTISSEMENT					
003/003	résultat cumulé reporté	48 618,99	001/001	solde d'exécution	60 618,99
20/205	licences	2 000,00			
21/2188	autres immobilisations	10 000,00			
	TOTAL	60 618,99		TOTAL	60 618,99

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le : **19 JUIN 2024**
Et publication ou notification du : **19 JUIN 2024**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,


Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

